

AIDES À LA RÉNOVATION DU LOGEMENT

Le logement et le cadre de vie ont toujours été au centre des actions menées par la Communauté de communes. Les différents programmes menés depuis les années 90, se traduisent par des Opérations d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain. Ces opérations sont là pour vous accompagner dans vos projets.



Le service Affaires foncières et immobilières est mutualisé entre la Ville de Millau et la Communauté de communes et est désormais localisés au siège de la communauté de communes, 1 place du Beffroi.

Pour toutes questions sur des dossiers en cours, le service est joignable par téléphone au : 05 65 61 40 39

UN COMITÉ DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Dans le cadre des Opérations Programmées de d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), la Communauté de communes Millau Grands Causses a mis en place une cellule de veille sur l'habitat indigne et le péril.

Elle regroupe ainsi des partenaires appelés à intervenir sur ce sujet : Anah, CAF, PDLHi, ADIL, Mairie de Millau, CCAS, DDT.

Chaque mois, une commission se rassemble pour analyser les nouveaux signalements et l'évolution des situations antérieures. En 2022, une dizaine de dossiers a été traitée et cela a permis d'améliorer la situation pour remettre le bien en location.

- › **20 signalements en 2021,**
- › **24 nouvelles situations en 2022 portées à la connaissance du CLHI et 14 dossiers sélectionnés**